

Genolier SA en proie à une guerre de clans

3255

CLINIQUES PRIVÉES

Ecarté de la direction, Antoine Hubert contre-attaque en rachetant les parts d'un des rebelles et devient l'actionnaire principal. La Commission des OPA entre en scène et interroge le groupe vaudois.

MARC GUÉNIAT

Les luttes intestines se poursuivent pour la prise de contrôle du groupe Genolier, l'un des plus grands réseaux hospitaliers privés en Suisse. Ecarté de la présidence de la direction lors de l'assemblée générale, au début du mois de juin, Antoine Hubert a augmenté vendredi sa participation, atteignant désormais plus de 25%, suite à son rachat de 600 000 titres à Jaime Rosell, l'un des actionnaires qui avait contribué à sa disgrâce.

L'ex-administrateur délégué devient ainsi l'actionnaire No 1 de Genolier Swiss Medical Network SA (GSMN). Débarqué

en compagnie du président du conseil d'administration, Raymond Loretan, Antoine Hubert entend bel et bien revenir aux commandes afin de rétablir «la confiance au sein de l'entreprise», a-t-il fait savoir dans un communiqué. A cette fin, il a, d'une part, intenté une action judiciaire contre les «putschistes» et, d'autre part, demandé la tenue d'une assemblée générale extraordinaire. Cela lui permettrait de faire réélire un nouveau conseil d'administration, réduit à deux seuls membres depuis les décapitations du 9 juin. Dans la foulée, c'était encore le vice-président du conseil, Robert Pennone, qui démissionnait.

Société cherche sérénité

Autant dire que, quelle que soit l'issue de la bataille, la restauration d'un climat serein semble plus que bienvenu pour ce groupe qui possède quelque 500 lits en Suisse et emploie plus de 1000 personnes.

Surtout que la Commission

des offres publiques d'acquisition (OPA) se mêle à la partie acharnée. L'organe confédéral a ainsi soumis à GSMN une série de questions relatives à la constitution d'un groupe d'actionnaires susceptible d'avoir conduit au putsch. Les membres de ce groupe sont un fonds d'investisseurs, Lincoln Vale European Partners Master Fund L.P., ainsi que deux particuliers, Alain Fabarez et Jaime Rosell.

La commission cherche à savoir si la part du trio atteint ou non les 33% des actions de GSMN. Si tel est le cas, le groupe aurait dû présenter une OPA en bonne et due forme. «Mais la société ne dispose pas d'éléments qui le laissent penser», informe Sacha Widgorovits, chargé de la communication du groupe vaudois. La démarche de la commission pourrait toutefois prélude à une enquête proprement dite.

Des frais intempestifs?

Les «rebelles» reprochent à Antoine Hubert des dépenses inconsidérées, notamment des



SABINE RAPUOLO / UP

DÉTERMINÉ L'ex-administrateur délégué Antoine Hubert entend bel et bien revenir aux commandes de Genolier Swiss Medical Network (GSMN) afin de «rétablir la confiance au sein de l'entreprise». GENOLIER, LE 27 MAI 2010

vois d'hélicoptère intempestifs entre Genève et Zurich. En outre, les résultats en termes de bénéfices engendrent des tensions puisque le groupe, fondé en 2002, n'a enregistré qu'un exercice excédentaire, en 2009.

Une année peu représentative, puisque le bénéfice de 1,9 million réalisé provient largement de la vente des 51% du quotidien économique *L'Agefi* au financier et industriel français Alain Duménil. ■

245
29/06/10